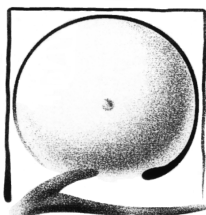




Organisation Nationale des Syndicats de Sages-Femmes

7, rue Rougemont – 75009 PARIS –

E-mail : onsf@free.fr - Tél. 01 48 24 50 20 – Fax 01 47 70 17 89 - <http://onsf.free.fr/>



Union Nationale des Syndicats de Sages-femmes Françaises

Siège social : 137, rue Pelleport 75 020 PARIS

Adresse postale : 28 quai Alexandre III – 50100 CHERBOURG

· mail : unssf@laposte.net - Tél. : 02 33 43 97 92- www.unssf.info

Paris le 30 mai 2009

A l'attention de Monsieur Van Roekeghem

Monsieur le Directeur Général,

L'ONSSF et l'UNSSF sont frappées de stupeur devant la gestion incohérente, irrespectueuse voire humiliante de l'UNCAM vis-à-vis de la profession de sage-femme.

En effet, nous avons été, une fois de plus, mis devant une situation en totale contradiction avec les propos tenus lors de la réunion du 6 mars 2009 en votre présence, lors des CPN et avec les termes de la Convention signée en 2007.

L'UNCAM s'était engagée à mener « une communication FORTE en direction des assurés, dans l'année qui suivait la publication de la convention, en vue notamment de repreciser le rôle et les interventions de la sage-femme libérale dans le système de périnatalité et à poursuivre et actualiser régulièrement cette communication ». Cette décision était en totale adéquation avec les travaux de l'HAS. Deux ans plus tard, force est de constater que ces engagements ne sont pas tenus.

En contradiction avec vous-même, la CNAMTS est en train d'établir des fiches sur le suivi de la grossesse destinées au site AMELI et aux médias (notamment Au féminin.com) présentant le médecin généraliste comme le seul praticien de premier recours pour le suivi de la grossesse, la sage-femme n'apparaissant que de façon purement épisodique, voire accessoire au détours de certains paragraphes.

Cette approche réductrice et négative de notre profession médicale va à l'encontre des missions clairement définies dans le Code de la Santé Publique et des recommandations de l'HAS qui placent le médecin généraliste au même niveau que les sages-femmes pour le suivi de la grossesse.

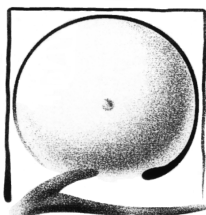
De surcroit cette attitude tourne le dos aux grandes options du Président de la République mises en œuvre par les interventions directes et conjointes du Premier Ministre, de la Ministre de la Santé et des Sports qui ont soutenu personnellement l'intégration universitaire de notre profession.



Organisation Nationale des Syndicats de Sages-Femmes

7, rue Rougemont – 75009 PARIS –

E-mail : onsf@free.fr - Tél. 01 48 24 50 20 – Fax 01 47 70 17 89 - <http://onsf.free.fr/>



Union Nationale des Syndicats de Sages-femmes Françaises

Siège social : 137, rue Pelleport 75 020 PARIS

Adresse postale : 28 quai Alexandre III – 50100 CHERBOURG

· mail : unssf@laposte.net - Tél. : 02 33 43 97 92- www.unssf.info

En aucun cas, les sages-femmes n'envisagent de s'approprier l'exclusivité de la grossesse au détriment des médecins généralistes.

Nous demandons simplement

-que la possibilité de choix pour les usagers soit respectée (droit fondamental des patientes),

-que dans toutes les campagnes sur le suivi de la grossesse, notre profession apparaisse au même titre que les médecins

-et qu'une communication sur les compétences des sages-femmes dans le suivi pré, per et postnatal soit entreprise.

Vos services nous ont expliqué que l'unité qui s'occupe de la campagne d'information citée plus haut....n'a rien à voir avec les interlocuteurs chargés du dossier Sage-femme et qu'ils ne disposent d'aucun droit de regard sur le dit dossier !...

Se peut il que des services de l'UNCAM travaillent en circuit fermé sans cohérence, ni vision générale ? Ou les promesses qui nous ont été faites sont- elles des leurres ?

De plus, notre profession a d'autres raisons d'être en colère. Lors de la CPN du 13 mai, rien de concret ne nous a été proposé, ni en projet de communication, ni en négociation tarifaire, nos interlocuteurs n'étant pas mandatés pour. Pourquoi autant de CPN très dispendieuses pour les deux parties sans aucun résultat concret ?

Devant cette situation, l'ONSSF et l'UNSSF vous demandent expressément de tenir les engagements que vous avez formulés le 6 Mars dernier et de nous faire parvenir, à réception de la présente, les propositions prévues mi-avril 2009 que nous n'avons toujours pas reçues à ce jour.

Nous sommes déterminés à n'engager aucun travail avant qu'une négociation tarifaire n'ait été entreprise.

En souhaitant vivement que vous preniez rapidement en compte cette situation plus que longuement exposée dans les nombreuses lettres que nous vous avons adressées, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations respectueuses.

Christelle GERBER-MONTAGU

Présidente ONSSF

Jacqueline LAVILLONNIERE

Présidente UNSSF